

N°53, Mai 2023

Directeur de la publication : Martine DAGUERRE

Comité de rédaction : Elodie BARON, Patricia DECERLE

Impression municipale à 750 exemplaires.

Mairie de Conches sur Gondoire – Rue du Fort du Bois (77600)

Tél. : 01 64 02 26 17 accueil@conches-sur-gondoire.fr

Astreinte élus : 07.77.05.26.87

La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h,

Le samedi de 9h à 12h.

site internet : www.conches-sur-gondoire.fr



Mairie de Conches sur Gondoire



[mairiedeconchessurgondoire](https://www.instagram.com/mairiedeconchessurgondoire)



MUTUELLE COMMUNALE



L'Association ACTIOM organise une rencontre ouverte à tous, le 15 mai à 14 heures en Mairie. Elle vous présentera « Ma Commune / Ma Santé », mutuelle communale.

Vous aurez la possibilité de rencontrer un interlocuteur spécialisé et de lui expliquer votre situation. Une mutuelle adaptée à vos besoins vous sera alors

proposée.

Vous êtes intéressé(e) ? inscrivez-vous auprès de marie.berzin@conches-sur-gondoire.fr ou par téléphone au 01.64.02.26.17

PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

La Mairie de Conches a mis en place le portage de repas à domicile pour les personnes vulnérables du village qui en auraient besoin.

La prestation comprend également les week-end (livraison le vendredi de repas sous vide, pour le samedi et le dimanche).

Vous êtes intéressé(e) ? Contactez la Mairie par téléphone au 01.64.02.26.17 ou par mail à l'adresse marie.berzin@conches-sur-gondoire.fr



DÉJEUNER DANSANT POUR LES SENIORS LE 26 MAI



A tous les Seniors Conchois, nés avant le 31 décembre 1958 :

N'oubliez pas de vous inscrire au déjeuner dansant du 26 mai ! Les inscriptions se feront jusqu'au **10 mai**

auprès de marie.berzin@conches-sur-gondoire.fr ou par téléphone au 01.64.02.26.17.



FERMETURE ANNUELLE

DU CENTRE DE LOISIRS

du Val Guermantes, du lundi 31 juillet au 20 août 2023.

La Mairie propose aux parents Conchois intéressés une inscription dans le centre de loisirs de la commune de Chanteloup-en-Brie (dans la limite des places disponibles).

Pour cela, nous vous invitons à vous inscrire en Mairie de Conches, soit par mail à marie.berzin@conches-sur-gondoire.fr, soit par téléphone au : 01 64 02 26 17. Si le montant facturé par la commune accueillante est supérieur au tarif en vigueur au Val Guermantes, le CCAS prendra en charge la différence, sur présentation de la facture.



TENNIS MUNICIPAL : MANIFESTATION D'INTERET SPONTANÉE



L'association « Tennis Club de Conches sur Gondoire » vient de manifester son intérêt spontané de reprendre le tennis municipal sous format associatif.

Conformément à la réglementation en vigueur, l'administration doit procéder à une procédure de publicité et mise en concurrence simplifiée via notamment une éventuelle manifestation d'intérêt spontanée d'un tiers.

Si c'est le cas, le tiers est invité à envoyer sa demande auprès du Directeur Général des Services de la commune (hugo.roch@conches-sur-gondoire.fr) ou à contacter la mairie pour avoir plus d'informations.

L'éventuel passage du tennis municipal sous format associatif apporterait plusieurs évolutions positives qui sont notamment : une souplesse de gestion au quotidien, des subventions possibles par différents partenaires que la commune ne peut pas percevoir, un référencement au même niveau que les autres tennis clubs sous ce même format. La commune étudiera les propositions et expliquera prochainement la décision du conseil municipal sur le choix de gestion du tennis.

NOS TILLEULS



Suite à la chute d'un tilleul de la Place de la Mairie dont le tronc était très ébranlé, une évaluation de chaque arbre a montré qu'ils étaient tous malades et fragilisés. Dans le cadre de la rénovation et du réaménagement de la place, ils

devront être enlevés. Les plantations sur ce site seront donc revues en totalité. Par ailleurs, le tilleul centenaire de la cour de la Ferme du Laurençon est atteint d'une maladie fongique diffuse et touchant sa base. Une étude poussée sur le plan sanitaire et concernant sa stabilité sera réalisée en mai afin de savoir si cet arbre remarquable peut être sauvé ou pas.



Le beau temps revient, les nuisances sonores avec ! Pour le bien-être de chacun, nous vous remercions de bien vouloir respecter les horaires énoncés dans l'arrêté préfectoral du 23 septembre 2019 (du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 20h, le samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h, le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h). Pas de bruit, donc, sur le temps du déjeuner et l'après-midi des dimanches et jours fériés.

CÉRÉMONIES DU 8 MAI

Comme chaque année, Conches, Guermantes et Gouvernes commémorent ensemble la victoire des forces alliées sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe. Lundi 8 mai, les cérémonies organisées par l'Association des Anciens Combattants se dérouleront successivement aux cimetières de Guermantes (10h30), de Conches (11h) et de Gouvernes (11h30), avant un verre de l'amitié et du souvenir à la mairie de Gouvernes.



Association des Anciens Combattants
Gouvernes, Conches-sur-Gondoire,
Guermantes

8 MAI 2023



Les Cérémonies commémoratives de la fin de la seconde guerre mondiale auront lieu le **lundi 8 mai**.

Elles débuteront à 10 h 30 au cimetière de GUERMANTES

Puis se poursuivront à 11 h 00 au cimetière de CONCHES-SUR-GONDOIRE

Et se termineront à 11 h 30 au cimetière de GOUVERNES

Nous aurons le plaisir de nous retrouver en Mairie de GOUVERNES pour le verre de l'amitié et du souvenir offert par la municipalité.

VENEZ NOMBREUX POUR PARTICIPER AU DEVOIR DE MEMOIRE

OPERATION CANETTES : UN BON DÉBUT !

A l'occasion de leur matinée « nettoyage de printemps » du 15 avril qui a mobilisé élus et bénévoles pour ramasser les déchets sur l'espace public, les communes de Conches, Guermantes et Gouvernes ont organisé une collecte de canettes en aluminium. La démarche vise à encourager les écogestes tout en soutenant une action humanitaire et solidaire. Pendant un mois, du 15 mars au 15 avril, les habitants ont mis de côté leurs canettes usagées. Au total pour les trois communes, ce sont 30 kg de canettes qui ont ainsi été récupérés ! La récolte a été apportée le 21 avril chez Cornec Recyclage à Lagny-sur-Marne, partenaire de l'opération. La somme de 30 euros, produit de cette vente, sera reversée à KNet Partage, association d'aide aux enfants malades ou en situation de handicap.

Un grand MERCI à tous les acteurs qui ont participé à cette opération inédite pour nos trois communes ainsi qu'à Sandrine Bize, ambassadrice du World Cleanup Day, qui nous a accompagnés dans cette initiative.

A Conches, l'opération se poursuit. Vos canettes usagées, compactées ou non, sont à apporter en mairie à l'attention de Marie Berzin, ou bien à la fête de Conches, samedi 17 juin (à côté de la buvette), ou bien encore lors de la brocante, le dimanche 10 septembre.



CAMPAGNE DE SENSIBILISATION : "ICI COMMENCE LA MARNE"

Pour protéger la Marne, ne jetons plus n'importe quoi dans nos réseaux d'eaux pluviales !

Le territoire de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire est régulièrement confronté à la pollution de ses cours d'eau et étangs, consécutives à des déversements de déchets ou produits chimiques directement dans les avaloirs de ses réseaux d'eaux pluviales longs de 300 kilomètres.

Aussi il est essentiel de rappeler que les eaux pluviales recueillies par les avaloirs sont connectées au milieu naturel récepteur (cours d'eau, étang, rivière, fleuve, mer, etc.).

Afin de rappeler les bons gestes, c'est à dire ne plus rien jeter dans les avaloirs (produits chimiques, mégots etc.), la Communauté d'Agglomération, en

**ICI COMMENCE
LA MARNE
NE RIEN JETER**

partenariat avec les communes de son territoire, mène une campagne de sensibilisation. Le message « **Ici commence la Marne - Ne rien jeter** »

sera appliqué à l'aide de pochoirs au niveau des avaloirs visibles, sensibles (directement reliés à un étang ou à un cours d'eau) ou à proximité des lieux fréquentés et des zones régulièrement concernées par des pollutions.

TOURNOI DE PÉTANQUE LE 13 MAI

Samedi 13 mai, l'association la Boule Guermantaise organise un grand tournoi de pétanque sur son boulodrome, sis 42 avenue des 2 Châteaux (derrière l'espace Marcel Proust et les Tennis). Ce tournoi est ouvert à tous les adhérents de l'association, aux habitants de Guermantes et de Conches. Ils peuvent être accompagnés de leurs familles et de leurs amis. Les inscriptions se feront à partir de 13h30 le jour-même, pour un tarif de 4 euros par participant. Vous devez impérativement être en doublettes formées et vous aurez au minimum 4 parties à jouer. Les 4 meilleures équipes disputeront une demi-finale, puis une finale. Des coupes seront remises aux vainqueurs. En parallèle, nous organiserons une tombola avec un filet garni à gagner. Des boissons seront vendues sur place. Venez nombreux !

Le Comité de la Boule Guermantaise



SÉCHERESSE EN SEINE ET MARNE *Les bons gestes*

RÉPAREZ LES FUITES D'EAU 	VEILLEZ À BIEN FERMER LES ROBINETS D'EAU 	NE LAISSEZ PAS COULER L'EAU INUTILEMENT (PRIVILÉGIEZ DES DOUCHES COURTES)
N'ARROSEZ PAS VOTRE JARDIN 	FAITES TOURNER LA VIEILLE LINGE ET LA VAISSSELLE SEULEMENT QUAND ILS SONT PLEINS ET EN MODE «ECO» 	NE LAVEZ PAS VOTRE VOITURE
PAILLEZ LES SOLS POUR ARROSER MOINS (DÉCHETS DE TONTE DE GAZON, COPEAUX...) 	L'EAU EST UNE RESSOURCE RARE, ÉCONOMISONS LA ! 	

<http://www.gouvernement.fr/regions/seine-et-marne>

LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Dans le cadre de la lutte contre le frelon asiatique, nous vous informons que la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire a engagé une nouvelle convention avec l'association DEFAS.



Pour rappel :

La demande doit être effectuée avant l'intervention (aucun remboursement de frais engagés au préalable ne sera effectué).

Les interventions ne sont prises en charge que sur le territoire des communes de la CA Marne et Gondoire. Les interventions ne sont prises en charge que pour la **destruction de nids de frelons asiatiques**.

Concernant la procédure, il convient de remplir le formulaire sur le site de Marne et Gondoire à ce lien :

https://www.marneetgondoire.fr/en/espaces-naturels/demande-d-intervention-frelons-asiatiques-1895.html?fbclid=IwAR0eX9yWPfK4HplbcDJi1npSJ_Q2OyWKQ4suHNuXLOEP-bLIR2uxZVR5haU

Lorsque le nid se situe sur le domaine public, il revient aux communes de remplir le formulaire.

Lorsque le nid se situe sur le domaine privé, il revient aux particuliers de remplir le formulaire.



CAFÉ CITOYEN LE 3 JUIN



Venez rencontrer votre équipe municipale, autour d'une boisson chaude ou fraîche : ce sera l'occasion de faire part de vos

remarques, de vos idées, et de poser des questions et d'échanger. Rendez-vous le samedi 3 juin sur la place de la mairie, entre 10h et 12h.

REUNION PUBLIQUE CŒUR DE VILLAGE LE 20 JUIN

Les programmistes d'Atelier 15 poursuivent leur mission sur les services et équipements du futur Cœur de village. Pour présenter leurs travaux, recueillir vos avis et répondre à vos questions, venez nombreux à la réunion publique du 20 juin !

Rendez-vous le mardi 20 juin à 20 heures au Totem, 6 avenue André Malraux à Lagny-sur-Marne.

MARA-TRAIL DE MARNE ET GONDOIRE LE 11 JUIN



Le Marathon de Marne et Gondoire, rebaptisé Mara-Trail, parcourra les communes de l'agglomération le dimanche 11 juin. Un grand moment sportif et festif, pour différents niveaux, en solo ou en relais équipes ! Précisions sur :

<https://www.marathonmarneetgondoire.fr/inscriptions/>

FÊTE DE CONCHES EN SPORTS ET EN MUSIQUE LE 17 JUIN



Le samedi 17 juin, notre village sera en fête ! La fameuse RUN de Conches, organisée par Nathalie, proposera un parcours d'obstacles encore plus mouvementé pour tous les âges, de la maternelle aux familles. Et toute la journée petits et grands se retrouveront pour de nombreuses activités sportives et pour des interprétations musicales. Rendez-vous de 10h à 23h au parking du Laurençon.

PROCHAINES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- Vendredi 9 juin 2023 à 19 heures
- Jeudi 15 juin 2023 à 19 heures

DELIBERATIONS DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

Vous pouvez consulter celles-ci sur le lien suivant :

https://www.conches-sur-gondoire.fr/media/www.conches-sur-gondoire.fr_deliberations-executoires-du-conseil-municipal-du-13.04.2023.pdf

NOUS N'AVONS PAS REÇU DE TEXTE DES ELUS D'OPPOSITION CE MOIS-CI.

